

**SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2012**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**

Le deux mars deux mil douze à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 24 février 2012 adressée par Monsieur Hervé CORGER, Maire.

**Présents** : Mmes et MM. ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOISSAT Paul, CHAPEY Gérard, CHARCOT Catherine, CHAUVE Pierre, CORGER Hervé, DEBAIN Christiane, DUPUIS Alain, FOURNIER Michel, GIRAUDET Thierry, JEAN Brigitte, MITON Sophie, MIZOULE Jacqueline, PEREZ Pierre, RASTOIX Pascale,

**Pouvoirs** : Mme Yvette CHERASSE à Mme Pascale RASTOIX  
M. Antoine BOILE à M. Pierre CHAUVE  
Mme Monique FAYARD à M. Raymond ASTIER

**Secrétaire de séance** : M. Thierry GIRAUDET

**Secrétaire administrative** : Mme Catherine BRIFFOND

Monsieur le Maire propose de rajouter 1 délibération à l'ordre du jour :

- Création de 3 postes pour besoin occasionnel (Espace culturel)

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR** :

Comptes Administratifs 2011 : - Commune - Assainissement - Biens sections

Comptes de gestion 2011

Affectation résultats

Projet Ecole : dossier FIC

Validation projet

Mission SPS : diagnostic amiante

Etude de sol

Dossier amendes de police 2012 : Route de Riom 2<sup>ème</sup> tranche

Demande subvention Conseil Général : Opération semaine développement durable

Contrat « contrôle fluides » bâtiments recevant du public

Permis de construire : contrôle assainissement

Déclassement d'une partie d'un chemin communal dans le domaine privé de la commune

SMTC : demande d'adhésion

Charte du CNAS

Infos sur les commissions

Infos intercommunales

Questions diverses

**COMPTE ADMINISTRATIFS 2011**

M. Pierre PEREZ présente aux élus les Comptes Administratifs 2011

a- **COMMUNE**

• **FONCTIONNEMENT** :

**Les dépenses s'élèvent à 1 169 381.08 €**

011 Charges à caractère général	380 962.02 €
012 Charges de personnel	520 120.01 €
65 Charges de gestion courante	175 259.20 €
66 Charges financières	53 281.23 €
042 Opérations d'ordre	39 758.62 €

**Les recettes s'élèvent à 1 872 236.36 €**

013 Atténuation de charges	79 462.32 €
70 Produits et service	102 182.40 €
73 Impôts et taxes	827 804.78 €
74 Dotations et participations	371 745.43 €
75 Produits de gestion courante	47 476.70 €
76 Produits financiers	7.61 €
77 Produits exceptionnels	12 668.03 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	430 889.09 €

Soit un excédent de fonctionnement 2011 de **702 855.28 €**

M. Astier, doyen de l'assemblée, a procédé au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

• **INVESTISSEMENT** :

**Les dépenses s'élèvent à 712 119.65 € :**

• Equipement ou travaux	228 745.83 €
• Remboursement du capital des emprunts	60 471.20 €
• Créance EPF Smaf	18 821.72 €
• Remboursement TLE	327.00 €
• Immobilisations incorporelles	283 421.09 €
• Déficit reporté	120 332.81 €

**Les recettes s'élèvent à 455 080.41 € :**

- des subventions perçues pour les travaux : 7 503.26 €
- de l'affectation du résultat de fonctionnement 2010 qui s'élève à 353 677.96 €
- des remboursements du fonds de compensation de la TVA concernant les travaux payés en 2009 qui s'élèvent 29 721.57 €
- des taxes locales d'équipement pour un montant de 24 419.00 €
- d'opération d'ordre : 39 758.62 €

M. Astier, doyen de l'assemblée, a procédé au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

Détail par opération « Equipement ou travaux »

	DEPENSES	RECETTES
Espace Sportif	12 092.68 €	
Voirie urbaine	116 702.33 €	3 145.26 €
Stade	15 553.15 €	
Voirie rurale	6 328.11 €	
Espace culturel	3 492.38 €	
Matériel de voirie	16 051.61 €	
Ecole	13 558.18 €	
Bâtiment divers	21 255.41 €	
Salle des fêtes	7 055.20 €	708.00 €
Restaurant scolaire	5 805.84 €	
Mairie	10 850.94 €	3 650.00 €
<b>Total</b>	<b>228 745.83 €</b>	<b>7 503.26 €</b>

Chacune de ces opérations ont été votées à l'unanimité en dépenses et en recettes :

• **Affectation du résultat de fonctionnement**

Compte tenu du déficit d'investissement de 257 039.24 €, des restes à réaliser de 141 030.70 € en dépenses et 0 € en recettes le conseil municipal décide d'affecter 398 069.94 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

**b- ASSAINISSEMENT**

M. Pierre PEREZ présente le Compte Administratif du budget Assainissement

• **FONCTIONNEMENT 2011** :

Compte	DEPENSES	Prévision 2011	CA 2011
6061	Affermage eaux pluviales	21 900,00	21 957.08
6068	Autres matières fournitures	2 000,00	0.00
615	Entretien et réparations	7 275.22	3 707.60
6611	Frais financiers	33 996.00	33 995.77
6226	Mission d'assistance	2 500,00	1 900.17
6811/042	Dotation aux amortissements	65 656.00	65 656.00
673	Remboursement surtaxe Semerap	22 536.00	11267.64
006	Virement à la section Investissement	21 853.87	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>177 717.09</b>	<b>138 484.26</b>
	RECETTES		
002	Résultat reporté d'exploitation	52 072.09	52 072.09
7061	Surtaxe d'assainissement	70 000,00	67 558.06
7063	Subvention Commune	21 900.00	21 957.08

7012	Droits de branchement	3 500,00	6 340.00
777/042	Reprise de subvention	30 245,00	30 245,00
	<b>TOTAL</b>	<b>177 717.09</b>	<b>178 172.23</b>
EXCEDENT FONCTIONNEMENT			39 687.97

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

• **INVESTISSEMENT 2011** :

Compte	DEPENSES	BU 2011	CA 2011	RàR
1641	Emprunts	15 535.00	15 534.22	
203	Honoraires + études	38 400,00	0,00	15 000,00
2158	Autres travaux	40 530.31	0.00	
139/040	Amortissement subvention investissement	30 245.00	30 245.00	
2313	Immobilisations corporelles	554 618.00	21 537.91	533 080.09
2762	Autre immobilisation financière	95 806.00	0.00	
	<b>TOTAL</b>	<b>775 134.31</b>	<b>67 317.13</b>	<b>548 080.09</b>
	RECETTES			
002	Résultat reporté investissement	90 470.44	90 470.44	
1641	Emprunts	110 000.00	0.00	
21	virement de fonctionnement	21 853.87	0.00	
2313	Immobilisations en cours	95 806.00	0.00	
1312	Subv. Agence de l'eau/Epinet	147 771.00	0.00	121 730.62
1318	Subv. Conseil Gal/réseau Epinet	147 771.00	0.00	136 201.00
2313	Amortissement construction	56 639.00	56 639,00	
28158/040	Amortissement installation matériel outillage	9 017.00	9 017.00	
2762	Autres Immobilisations financières	95 806.00	0.00	
	<b>TOTAL</b>	<b>775 134.31</b>	<b>156 126.44</b>	<b>257 931.62</b>
EXCEDENT INVESTISSEMENT			88 809.31 €	

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

• **Affectation du résultat de fonctionnement**

Après avoir entendu le compte administratif de l'année 2011, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 39 687.97 € à la section d'investissement.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

Excédent d'investissement 2011	88 809.31 €
Reste à réaliser recettes au 31/12/2011	257 931.62 €
Reste à réaliser dépenses au 31/12/2011	- 548 080.09 €
TOTAL	- 201 339.16 €
Excédent de fonctionnement 2011 reporté	39 687.97 €
Déficit global	- 161 651,19 €

Monsieur le Maire précise qu'en fonction de l'état d'avancement des travaux d'assainissement du hameau d'Épinet, l'emprunt d'équilibre prévu au budget 2011 n'a été réalisé qu'en début 2012 d'où ce déficit global.

### **c- BIENS SECTION EPINET / PUY CHANY**

	DEPENSES		RECETTES		
	2011	2011		2011	2011
	Prévision	Réalisé		Prévision	Réalisé
Entretien terrains	6205.00 €	0.00			
Entretien voirie	5 268.18 €	0.00	Revenus des immeubles	2 500,00 €	2 936.54 €
taxes foncières	2 000,00 €	1 398.00 €	Résultat reporté	10 973.18 €	10 973.18 €
<b>Total</b>	<b>13 473.18 €</b>	<b>1 398 €</b>	<b>Total</b>	<b>13 473.18 €</b>	<b>13 909.72 €</b>
Immobilisations corporelles	505,00 €	0.00 €	Résultat reporté	505,00 €	505,00 €
<b>Total</b>	<b>505,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>505,00 €</b>	<b>505,00 €</b>

**Excédent de fonctionnement : 12 511.72 €**

**Excédent d'investissement : 505,00 €**

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2011 Monsieur Perez propose de conserver les 12 511.72 € en fonctionnement.

**VOTE : Pour à l'unanimité des présents**

### **COMPTES DE GESTION 2011**

Les comptes de gestion du percepteur, en tout point identiques aux comptes administratifs sont acceptés à l'unanimité.

## **PROJET ECOLE**

### *dossier FIC*

Au stade de l'APS (Avant-Projet Sommaire) le coût retenu pour le programme de travaux qui comprend la construction de trois classes de maternelles nouvelles et leur équipement, la réhabilitation de trois anciennes classes et des aménagements au niveau de la cour de récréation s'élève à 1 330 000€ HT.

Il convient de déposer auprès des services du Conseil Général du Puy de Dôme une demande de dossier FIC « Fonds d'Intervention Communal » 2012 sur une base de travaux de 1 330 000 € HT et de demander que ce dossier soit traité dans le cadre des grands projets structurants des communes.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide :

- De valider le programme de travaux de construction rénovation de l'école publique sur l'année 2012 pour un coût estimé de cette opération de 1 330 000 € HT,
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre du FIC 2012 et de l'aide aux grands projets des communes pour une opération de 1 330 000 € HT.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

Dans le cadre du projet de travaux de l'école publique et suite à consultation pour les différentes missions nécessaires, la commission scolaire propose à l'assemblée de retenir les sociétés suivantes :

- Mission « Sécurité et Protection de la Santé »  
Société APAVE, pour la somme de 5 400.00 € HT

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

- Diagnostic amiante  
Société APAVE, pour la somme 735.00 € HT

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

- Etude de géotechnique  
Société « SOL SOLUTION », pour la somme de 2 015.00 € HT

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

## **DOSSIER AMENDES DE POLICE 2012** : Route de Riom 2<sup>ème</sup> tranche

La municipalité a engagé une opération de réalisation de travaux d'aménagement de la RD6, en traverse du bourg de Saint Beauzire, sur la route de Riom, en concertation avec les services du Conseil Général.

Un programme a été établi, dans le cadre des subventions en rapport avec le produit des amendes de police.

Une première tranche a été validée pour 2011 permettant l'obtention d'une subvention de 7 500.00 € pour une opération à hauteur de 26 340.00 € HT.

La deuxième tranche de travaux a été chiffrée à hauteur de 25 040.00 € HT.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide :

- De valider le programme de travaux de voirie sur la rue de Riom à hauteur de 25 040.00 € HT, pour l'année 2012
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre des amendes de police pour ce programme auprès des services du Conseil Général.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

Ces travaux (tranches 1 et 2) devraient être réalisés en 2012.

## **DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL** : Opération semaine développement durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la municipalité, en partenariat avec l'association « BD en Limagne », le « SBA » et la société « Lyonnaise des eaux » met en place un projet à valeur pédagogique, à destination des enfants des écoles primaires intitulé « le traitement de l'eau et les déchets sur notre commune ».

Pour nous aider à mettre en place le financement de cette opération, monsieur le maire propose de déposer une demande de subvention auprès des services du Conseil Général du Puy de Dôme.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

## **CONTRAT CONTROLE FLUIDE** :

Pour répondre aux exigences en terme de sécurité pour les « ERP » (Etablissements Recevant du Public) de classe 5 de la commune, il convient de mettre en place des contrôles annuels pour les réseaux Gaz et Electricité pour les bâtiments ( Salle des fêtes / mairie / Centre Culturel, Ecole primaire, Espace sportif, Club house Football)

Suite à la consultation réalisée, Monsieur le Maire propose de retenir la société SOCOTEC pour la somme de 795.00 € HT soit 950.82 € TTC.

- Installations électriques : (550.00 € HT soit 657.80 € TTC)
- Installations de gaz combustible : (245.00 € HT soit 293.02 € TTC)

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

## **PERMIS DE CONSTRUIRE : contrôle assainissement**

Ne disposant pas de l'ensemble des éléments nécessaires pour ce dossier, Monsieur le Maire propose de le reporter au prochain conseil municipal.

### **DECLASSEMENT D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN DANS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE**

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Zone Pilote d'Habitat, il convient d'intégrer dans les terrains concernés une partie du chemin qui prolonge la rue de la malherbe.

Pour ce faire, il convient de déclasser cette partie de chemin dans le domaine privé de la commune.

Une enquête publique a été réalisée du 17 au 28 janvier 2012 sous la responsabilité du commissaire enquêteur, M. EMPIS qui donne un avis favorable à ce déclassement.

Il émet la simple réserve de faire en sorte que durant toute l'opération, l'accessibilité des terrains voisins soit maintenue pour les riverains et agriculteurs.

Monsieur le Maire propose donc de valider le déclassement de cette partie du chemin YT A 19 d'une superficie de 579 m<sup>2</sup>.

Il est rappelé qu'à la réception finale des travaux, les voiries de cette opération, et donc ce morceau de chemin, seront transférées dans le domaine communal, et resteront accessibles à la circulation publique.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'étude archéologique, obligatoire dans le cadre de la réalisation de la ZPH, ne sera réalisée qu'en octobre et comme il est nécessaire d'attendre la conclusion avant de lancer l'opération, celle-ci devrait démarrer en fin d'année. La modification du PLU est de fait reportée.

### **SMTC (Syndicat Mixte de Transports en Commun).**: demande d'adhésion

Vu le développement actuel et futur de la commune et de la zone du Biopôle, il serait important de pouvoir mettre en place une solution durable en terme de transports en commun en direction de l'agglomération clermontoise.

Pour se faire, Monsieur le Maire propose de déposer une demande d'adhésion au SMTC.

Il conviendra d'examiner les propositions de ce syndicat avant de prendre une décision définitive.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents



## **CREATION POSTES POUR BESOIN OCCASIONNEL (Espace culturel)**

Du fait d'une surcharge prévisible à l'Espace Culturel durant le mois d'avril, Mme MIZOULE propose la création de trois postes pour besoin occasionnel répartis sur la semaine.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

## **CHARTE DU CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

Mr Fournier présente la nouvelle charte du CNAS aux élus, pour information

## **INFOS SUR LES COMMISSIONS**

- Commission « *Voirie -Agriculture - Aménagement du territoire* » :  
Travaux en cours :

- Aménagement du bâtiment rue du couvent pour le club de l'amitié : les travaux avancent bien
- Assainissement d'Epinet : le chantier se déroule normalement

- Commission « *Sports* » :  
Vestiaire stade : Une réunion avec l'ensemble des entreprises et partenaires du projet (Architecte, représentant du club de foot) a eu lieu le 28/02, la date de début des travaux est programmée pour le 19/03/12.

Espace sportif : Monsieur le Maire signale que la toiture des vestiaires dégradée suite à la chute de glaçons du toit principal a été réparée mais qu'il conviendra d'installer des crochets spéciaux (non installé lors de la construction de la salle car non obligatoire en zone de plaine) pour éviter ce genre d'incident à l'avenir.

- Commission « *Administration générale* » :  
Le standard téléphonique de la Mairie a été remplacé, le réseau Internet Mairie est désormais indépendant de celui de l'espace culturel.

## **CALENDRIER**

06/03/12	Commission « Voirie »
08/03/12	Commission « Culture »
09/03/12	Conseil d'école à 17h30
12/03/12	Commission « Ecole »
13/03/12	Commission « Finances »
16/03/12	Commission « Agriculture »
17/03/12	Comice agricole de la Limagne à Ennezat
13/04/12	Conseil Municipal (vote du budget 2012)
28/04/12	Fête du jeu

***La séance est levée à 23 h.***

## DÉLIBÉRATIONS

	Comptes administratifs 2011
	Comptes de gestion 2011
<b>24</b>	Projet Ecole
<b>16</b>	Dossier FIC
<b>17</b>	Mission sécurité de protection de la Santé
<b>18</b>	Diagnostic amiante
<b>18</b>	Etude de géotechnique
<b>23</b>	Dossier Amendes de police 2012
<b>23</b>	Demande de subvention Conseil général
<b>20</b>	Contrat contrôle Fluide
	Permis de construire : contrôle assainissement
<b>22</b>	Déclassement d'une partie d'un chemin dans le domaine privé de la commune
<b>21</b>	SMTC : demande d'adhésion
<b>29</b>	Création postes besoin occasionnel (espace culturel)
	Charte du CNAS

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL Signatures

NOM PRENOM	SIGNATURE
ASTIER Raymond	
BERNARD Sylvie	
BOILE Antoine	
BOISSAT Paul	
CHAPEY Gérard	
CHARCOT Catherine	
CHAUVE Pierre	
CHERASSE Yvette	
CORGER Hervé	
DEBAIN Christiane	
DUPUIS Alain	
FAYARD Monique	
FOURNIER Michel	
GIRAUDET Thierry	
JEAN Brigitte	

MITON Sophie	
MIZOULE Christiane	
PEREZ Pierre	
RASTOIX Pascale	